

Compte-rendu du conseil municipal

Séance du 5 mars 2021

Réuni sur convocation du maire, le conseil municipal s'est tenu sous la présidence de David Taupiac, maire de la commune.

Etaient présents : Eric Ballester, Thierry Palue, Catherine Villadieu, maires-adjoints, Stéphanie Bordes, Céline Chauveau, Patrice Etienne, Jean-Luc Gauran, Marie-Hélène Razafimanantsoa et Richard Tourisseau.

Assistaient en visio-conférence : Dominique Payer, Lionel Pouteau, Christine Trecat

Laure Clamens donne procuration à Eric Ballester, Gilles Ternier donne procuration à Richard Tourisseau.

1°) Désignation d'un secrétaire de séance :

Jean Luc GAURAN est désigné secrétaire de séance.

2°) Adoption du compte-rendu de la séance du 29 janvier 2021 :

Le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

3°) Déclaration d'intention d'aliéner DIA :

Le conseil municipal est amené à se prononcer sur l'exercice du droit de préemption sur deux parcelles :

- section AL numéros 75, à Bellevue d'une superficie de 13 a 21 ca ;
- section AE numéro 161, 11 rue Gambetta d'une superficie de 51 ca ;

Après en avoir délibéré, le conseil, à l'unanimité, décide de ne pas exercer le droit de préemption sur l'ensemble des parcelles précitées.

4°) Enquêtes publiques chemins ruraux :

Monsieur le maire indique l'ouverture d'une enquête publique pour des chemins ruraux du 13 au 30 avril 2021 sur les déplacements de l'emprise du chemin rural dit d'Augé et du chemin rural dit du Margaridat.

Après en avoir délibéré, le conseil, à l'unanimité, décide d'approuver l'ouverture de l'enquête publique des chemins ruraux,

5°) Don d'une partie de parcelle :

Monsieur le maire fait don à la commune d'une partie de la parcelle section AM n° 88 le bornage a été réalisé par le cabinet XMGE.

La partie cédée à la commune devient le n° 103 d'une contenance de 95 ca.

Monsieur le maire sort de la salle du conseil

Après en avoir délibéré, le conseil, décide d'adopter le don à l'unanimité.

6°) Budget principal compte de gestion et compte administratif 2020 :

Eric Ballester, adjoint en charge des finances, expose et explique le compte de gestion 2020 qui est conforme au compte administratif 2020 pour les comptes de la commune.

Investissement :

Dépenses	Prévu :	2 945 401.41
	Réalisé :	844 479.88
	Reste à réaliser :	225 561.84
Recettes	Prévu :	2 931 800.48
	Réalisé :	522 076.02

Fonctionnement :

Dépenses	Prévu :	1 386 868.25
	Réalisé :	1 162 297.04
Recettes	Prévu :	1 419 589.55
	Réalisé :	1 509 823.77

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	-322 403.86
Fonctionnement :	347 526.73
Résultat global :	25 122.87

Monsieur le maire sort de la salle du conseil.

Après en avoir délibéré, le conseil, décide d'adopter ces comptes à l'unanimité.

7°) Affectation de résultat de la commune

Le conseil municipal, réuni sous la présidence du maire, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2020

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2020

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- Un excédent de fonctionnement de	277 392.18€
- Un excédent reporté de :	70 134.55€
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	347 526.73€
- Un déficit d'investissement de	322 403.86€
- Un déficit des restes à réaliser de	225 561.84€
Soit un besoin de financement de	547 965.70€

Décide d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2020 comme suit :

RESULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2020 : EXCEDENT	347 526.73€
AFFECTATION COMPLEMENTAIRE EN RESERVE (1068)	347 526.73€
RESULTAT REPORTE EN FONCTIONNEMENT (002)	0€
RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE (001) : DEFICIT	322 403.86€

8°) Budget annexe lotissement Bellevue compte de gestion et compte administratif 2020 :

Eric Ballester présente le compte de gestion du budget annexe du lotissement Bellevue qui est conforme au compte administratif 2020 de celui-ci.

Investissement :

Dépenses	Prévu :	572 626.33
	Réalisé :	572 626.33
Recettes	Prévu :	634 907.07
	Réalisé :	520 490.91

Fonctionnement :		
Dépenses	Prévu :	653 218.92
	Réalisé :	538 802.76
Recettes	Prévu :	656 584.49
	Réalisé :	551 384.82
<u>Résultat de clôture de l'exercice</u>		
Investissement :		-52 135.42
Fonctionnement :		12 582.06
Résultat global :		-39 553.36

Monsieur le Maire sort de la salle du conseil.

Après en avoir délibéré, le conseil, décide d'adopter les comptes à l'unanimité

9°) Affectation de résultat du budget annexe lotissement Bellevue

Le conseil municipal, réuni sous la présidence du maire, après avoir approuvé le compte administratif du lotissement Bellevue de l'exercice 2020

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2020

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

-	Un excédent de fonctionnement de	12 581.38€
-	Un excédent reporté de :	0.68€
	Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	12 582.06€
-	Un déficit d'investissement de	52 135.42€
	Soit un besoin de financement de	52 135.42€

Décide d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2020 comme suit :

RESULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2020 : EXCEDENT	12 582.06€
AFFECTATION COMPLEMENTAIRE EN RESERVE (1068)	12 582.06€
RESULTAT REPORTE EN FONCTIONNEMENT (002)	0€
RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE (001) : DEFICIT	52 135.42€

10°) Budget annexe centre municipal de santé compte de gestion et compte administratif 2020 :

Eric Ballester commente le compte de gestion du budget annexe du centre municipal de santé qui est conforme au compte administratif 2020 de celui-ci .

Investissement :

Dépenses	Prévu :	32 300.00
	Réalisé :	15 880.21
	Reste à réaliser :	11 832.67
Recettes	Prévu :	32 300.00
	Réalisé :	20 000.00

Fonctionnement :

Dépenses	Prévu :	445 000.00
	Réalisé :	362 044.57
Recettes	Prévu :	445 000.00
	Réalisé :	216 643.40

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	4 119.79
Fonctionnement :	-145 401.17
Résultat global :	-141 281.38

Monsieur le maire sort de la salle du conseil.

Après en avoir délibéré, le conseil, décide d'adopter ces comptes à l'unanimité.

11°) Affectation du résultat du centre municipal de santé

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2020

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- Un déficit de fonctionnement de	145 401.17€
- Un excédent d'investissement de	4 119.79€
- Un déficit des restes à réaliser de	11 862.67€
Soit un besoin de financement de	7 742.88€

Décide d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2020 comme suit :

RESULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2020 : EXCEDENT	145 401.17€
AFFECTATION COMPLEMENTAIRE EN RESERVE (1068)	0€
RESULTAT REPORTE EN FONCTIONNEMENT (002)	145 401.17€
RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE (001) : ECXEDENT	4 119.79€

12°) Procédures de reprise de concessions en état d'abandon :

Monsieur le maire expose la procédure de reprise de concessions du cimetière en état d'abandon. Dans certains cas, il faudra recourir à un cabinet d'études pour la recherche des concessionnaires.

Après en avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité, adopte le projet.

13°) Participation financière aux frais de recrutement d'un médecin :

Monsieur le maire rappelle que le conseil avait choisi de faire participer les établissements partenaires aux frais de recrutement d'un médecin du centre municipal de santé au prorata des heures de mise à disposition.

Le centre hospitalier de Mauvezin n'a pu obtenir les crédits de l'ARS escomptés pour un montant de 4125 €.

Après en avoir délibéré, le conseil, à l'unanimité, approuve l'annulation de cette participation.

14°) Engagement de dépenses d'investissement :

Monsieur le maire expose l'engagement des dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts sur le budget 2020, pour la fourniture et pose d'un feu clignotant sur le portail de la gendarmerie pour un montant de 251,42 €

Après en avoir délibéré, le conseil, à l'unanimité, l'engagement des dépenses d'investissement.

15°) Engagement de dépenses d'investissement centre municipal de santé :

Monsieur le maire expose l'engagement des dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts sur le budget annexe CMS 2020, pour la fourniture d'un ordinateur portable et logiciel pour un montant de 2 808,16 €

Après en avoir délibéré, le conseil, à l'unanimité, l'engagement des dépenses d'investissement.

16°) Convention « Petites Villes de demain » :

Le maire expose que Saint-Clar, en partenariat avec Mauvezin et Cologne et la communauté des communes Bastides de Lomagne, a été retenu dans le cadre du programme des « Petites Villes de Demain ».

Il est nécessaire que le conseil se prononce sur la convention.

Après en avoir délibéré, le conseil, à l'unanimité, décide d'approuver la convention et d'autoriser monsieur le maire à la signer.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h35

Le secrétaire de séance,

Jean-Luc GAURAN